RAPPORT

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

AU NOM DU COMITÉ D'AGRICULTURE ET DE COMMERCE,

Sur la situation du commerce extérieur de la France pendant la révolution, en 1789.

Par M. GOUDARD, député de Lyon, à l'Assemblée nationale.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
1791.

Case FRC 2779 4
THE NEWBERRY LIBRARY

RAPPORT

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

AU NOM DU COMITÉ D'AGRICULTURE ET DE COMMERCE,

Sur la situation du commerce extérieur de la France pendant la révolution, en 1789.

MESSIEURS,

VOUS touchez enfin aux termes de votre carrière; vous venez de constituer en corps de nation un grand peuple tourmenté pendant près de quatorze siècles par l'incertitude de son existence politique. Maintenant que la France, sous l'empire des lois, va marcher constamment vers la prospérité, vous jugerez sans

doute devoir consacrer quelques-uns des derniers momens de votre vie publique à embrasser les principales ressources de ce vaste & riche territoire qu'un peuple actif & ingénieux doit désormais mettre lui-même en valeur.

C'est dans cet objet, autant que pour répondre par des faits à l'imputation des ennemis de la révolution, qui publient qu'elle a creusé le tombeau de notre industrie, que votre comité d'agriculture & de commerce m'a chargé de vous présenter un tableau de la situation du commerce françois en 1789, première année de la liberté.

Vous jugerez par l'analyse de nos relations commerciales au moment même de la conquête de notre liberté, dans cet instant où de grands dangers & les plus chers intérêts suspendoient en quelque sorte toutes les facultés productrices du travail, ce qu'a pu le peuple françois au milieu même des crises de la révolution; vous appercevrez en même temps tout ce qu'il est capable d'entreprendre & d'exécuter, aujourd'hui que, régénéré par vos lois, il va se mouvoir à volonté dans les vastes combinaisons du travail, agrandies encore sous l'influence des fortes conceptions qu'enfantent toujours avec fruit l'amour & la possession de la liberté.

Nous considérons les relations commerciales extérieures de la France, sous cinq divisions, 1°. relations en Europe; 2°. relations avec nos isles d'Amérique; 3°. armemens pour les Indes orientales; 4°. exploitation des pêches; 5°. mouvement de notre navigation dans les mers d'Europe & sur nos côtes.

En vous préſentant ſucceſſivement, Meſſieurs, les principaux élémens qui compoſent chaque diviſion, & en rapprochant les documens commerciaux raſſemblés pour 1789, de ceux recueillis en 1788, d'après les dépouillemens des journaux des douanes frontières, vous trouverez dans ce parallèle la meſure du plus ou moins d'activité qu'a éprouvée, dans l'année de la révolution, chaque partie principale de l'induſtrie françoiſe.

1°. *Du commerce françois en Europe.*

Nous comprenons ſous cette première diviſion, non-ſeulement nos relations avec l'Eſpagne, le Portugal, l'Italie, l'Angleterre & tous les peuples du nord, mais encore avec les Etats-Unis d'Amérique, les Levantins & les nations barbareſques. Réſultat n premier, A

Vous vous rappelez, Meſſieurs, que l'exercice du commerce a deux branches, nos achats qui conſtituent les importations, & nos ventes qui compoſent les exportations.

Je dois vous obſerver que les relations commerciales des ci-devant provinces d'Alſace, de Lorraine & des Trois-Evêchés avec l'étranger, ne font pas partie de l'énumération qui va ſuivre, attendu qu'elles communiquoient encore librement avec lui en 1788 & en 1789, années miſes en parallèle, de manière qu'on n'avoit alors aucuns moyens mécaniques de conſtater l'étendue de leur commerce extérieur; je ne citerai dans les calculs que les ſommes rondes, afin de rendre

plus faciles tous les rapprochemens entre les deux époques comparées.

Les importations de l'étranger en France, qui montoient en 1788 à 302 millions, s'élèvent à la vérité, en 1789, à 345 millions; mais c'eſt par une circonſtance abſolument étrangère à la révolution : en effet, la diſette des grains nous a obligés d'importer cette dernière année pour une valeur de 73 millions en grains, farines & légumes, objets qui ne ſont compris que pour 13 millions dans la maſſe des importations de 1788, de ſorte que ſans cette diſette nos importations euſſent été moindres de 17 millions en 1789 qu'en 1788.

Réſultat nº. premier, B. D'un autre côté, on apperçoit que les articles manufacturés, que nous avons reçus oſtenſiblement de l'étranger en 1789, ne s'élèvent qu'à 57 millions, tandis que les mêmes articles compoſoient, en 1788, une valeur de 62 millions; nous paroiſſons donc avoir payé un tribut moindre de 5 millions à l'induſtrie étrangère pendant l'année de la révolution.

Je ne fais entrer dans ce calcul aucunes données approximatives ſur la contrebande, parce qu'elles entraîneroient dans une ſérie de propoſitions qu'il faudroit appliquer, tant aux importations qu'aux exportations de l'une & l'autre époque, & que les élémens de ces différens problêmes embarraſſeroient la marche de cette eſquiſſe deſtinée à vous préſenter rapidement les principales circonſtances bien conſtatées de notre commerce pendant la révolution.

Réſultat nº. premier, A. Les exportations de France pour toutes les puiſſances

ou contrées de l'Europe, préſentent, en 1788, une valeur en marchandiſes de 365 millions; cette valeur, pour 1789, n'eſt que de 357 millions; il exiſte donc une différence en moins de 8 millions, pour la dernière époque, celle de la révolution: mais cette foible diminution ſur une maſſe de ventes de cette importance eſt d'autant moins alarmante, qu'elle porte ſur un moindre débouché, en 1789, des marchandiſes étrangères dont il ſe tient entrepôt dans quelques ports du royaume, & qui ne procurent que des profits modiques d'emmagaſinage & de commiſſion.

En analyſant au contraire les claſſes de marchandiſes qui compoſent, en 1789, la ſomme d'exportations de 357 millions, on reconnoît que nos ventes en marchandiſes patrimoniales & en denrées de nos colonies, ont obtenu, cette année, un débouché progreſſif comparé avec celui de l'année précédente; ce qui eſt un bienfait pour les propriétaires fonciers, les agriculteurs & tous les agens de nos manufactures.

S'agit-il, par exemple, de ſuivre les produits de notre ſol dans les marchés européens, on apperçoit que, ſi nos vins préſentent à l'une & l'autre époque une vente de 24 millions, celle de nos eaux-de-vie, de la valeur de 9 millions, en 1788, s'eſt élevée à 12 millions en 1789? Réſultat n°. premier, C.

Cherche-t-on à connoître quelle faveur obtiennent chez l'étranger les articles de l'induſtrie françoiſe? On découvre que nos marchandiſes ouvragées particulièrement en laine & ſoie, ne préſentent qu'une valeur de 97 millions en 1788, lorſque cette maſſe eſt de Réſultat n°. premier, D.

104 millions pour 1789, ce qui annonce, à l'égard de cette dernière époque, une augmentation de 7 millions, notamment en draps & effets de laine & de soie.

Réſultat nº. premier, A. Enfin, veut-on apprécier ſi les conſommateurs européens ont un goût perſévérant pour nos denrées d'Amérique, les ſucres & cafés? On apperçoit que la totalité des ventes de cette nature, qui n'étoit que de 157 millions en 1788, s'élève à 160 millions pour 1789, année de la révolution.

Ainſi, ſous les trois points-de vue, de l'intérêt de notre agriculture, de l'intérêt de nos manufactures, de l'intérêt de nos colonies, les relations extérieures de la France n'ont éprouvé aucun effet déſaſtreux de notre ſituation intérieure en 1789; & ſi nous n'avons pas acquis cette année une ſemblable maſſe de matières d'or & d'argent que les années précédentes, pour en nourrir notre circulation, non-ſeulement cette circonſtance eſt étrangère à la révolution, mais nous voyons encore que l'achat des ſubſiſtances n'a pas dû entraîner l'écoulement de notre ancien numéraire, puiſque, ainſi qu'on l'a vu, nous nous le ſommes procuré, en 1789, avec nos propres marchandiſes; enfin, toutes compenſations bien obſervées dans nos comptes reſpectifs avec les puiſſances, nous devons encore avoir obtenu une créance définitive ſur l'étranger de pluſieurs millions.

Réſultat nº. 2º. *De nos relations avec nos iſles d'Amérique.*

Notre commerce avec les iſles d'Amérique & la

partie d'Afrique qui en est une dépendance, comprend, d'un côté, les expéditions de France en marchandises de toute sorte, & d'un autre côté, les retours dans nos ports en denrées d'Amérique.

Nos expéditions, pendant les trois années qui ont précédé celle de la révolution, montoient à 98 millions, & elles ne s'élèvent qu'à 78 millions en 1789. Ce déficit de 12 millions a également sa source dans la disette qui a tourmenté la France en 1789. Les étrangers admis à approvisionner nos colonies, que nous ne pouvions alors subsistenter entièrement, ont profité des facilités qu'ils ont obtenues pour introduire dans ces Isles, avec des farines, quelques autres parties de marchandises en concurrence avec celles de France.

Quant aux retours dans nos ports en denrées d'Amérique, ils présentent, année moyenne de 1786, 1787 & 1788, une valeur de 190 millions, & cette masse de retours, en 1789, s'est élevée à 218 millions, ce qui offre une augmentation de 28 millions en faveur de la révolution. Ainsi les avantages & les désavantages se balancent encore dans l'exercice de cette partie du commerce françois.

3°. *Des armemens pour les Indes orientales.*

En reportant, Messieurs, votre attention sur les armemens destinés pour les indes orientales, qui comprennent nos relations avec les Isles de France & de Bourbon, & nos établissemens dans l'Inde & en Chine, vous reconnoîtrez qu'en 1789 il a été ex- Résultat 3.

pédié de France, pour ces parages, 24 mille tonneaux chargés de 16 millions, tant en marchandises qu'en piastres, soit pour le compte des négocians, soit pour celui des actionnaires composant l'ancienne association de la compagnie françoise des Indes. L'année moyenne de leurs armemens prise sur 1786, 1787 & 1788, offre une semblable quantité de 24 mille tonneaux : mais la somme des chargemens en marchandises & piastres, ou frais d'expéditions, s'élève à 19 millions ; c'est donc 3 millions de plus que le montant des cargaisons expédiées pendant l'année de la révolution.

Cette variation a sa source dans l'incertitude qu'ont dû concevoir à cette époque les actionnaires formant l'ancienne association de la compagnie des Indes, sur la durée de leur privilége ; inquiétude qui les a poursuivis dès 1788, & les a conduits à diminuer dès-lors leurs avances.

4°. *De l'exploitation des pêches.*

Résultat n°. La plus importante des pêches françoises, la seule sur laquelle votre comité ait pu se procurer des renseignemens complets, c'est celle de la morue au banc de Terre-Neuve en Amérique. Cette branche particulière d'industrie, qui forme une école de matelots pour la marine françoise, a été moins considérable en 1789 que les années précédentes.

En effet, l'année moyenne des trois qui ont précédé celle de la révolution, présente 48 mille ton-

neaux employés à la pêche de la morue, & on n'apperçoit que 41 mille tonneaux pour 1789.

Le produit en argent de cette pêche paroît également plus foible pour cette dernière époque ; car ce produit ne préſente alors qu'une valeur de 12 millions, tandis que l'année moyenne de 1786, 1787 & 1788, s'eſt élevée juſqu'à 14 millions. Cette diminution doit être attribuée à la concurrence qu'éprouvent les pêcheurs françois de la part des Anglois, & ſur-tout des Américains libres, qui trouvent moyen d'approviſionner nos colonies de morue de leurs pêches, en éludant le paiement du droit mis à leur importation, pour établir une préférence en faveur de la morue de pêche françoiſe. Mais vous devez eſpérer, Meſſieurs, que ce déſavantage ne tardera pas à diſparoître, au moyen de la ſage meſure que vous avez adoptée en décrétant, ſur la demande de votre comité, le maintien & l'augmentation des primes d'encouragemens, pour cette branche ſi importante de votre commerce.

5°. *De la navigation dans les mers d'Europe, & ſur nos côtes.*

Réſultats. 5. Vous appercevez, Meſſieurs, les principaux avantages qui peuvent réſulter pour la Nation d'un grand mouvement dans la navigation. D'abord un grand nombre de bâtimens nationaux, occupés aux tranſports maritimes, néceſſite l'exiſtence d'un certain nombre de matelots qui, en temps de guerre, de-

viennent les défenſeurs de l'empire. Enſuite, le tranſport des marchandiſes d'importation & d'exportation par des bâtimens nationaux, préférablement à l'emploi des navires étrangers, entraîne des bénéfices conſidérables au profit des navigateurs qui s'occupent du voiturage maritime.

Vous allez juger, Meſſieurs, juſqu'à quel point, ces différentes circonſtances nous ſont favorables dans le mouvement de notre navigation en Europe & ſur nos côtes.

Le tranſport des marchandiſes d'importation & d'exportation entre la France & les nations qui fréquentent les mers d'Europe, a entraîné l'emploi, en 1789, de douze cent mille tonneaux de toute nation (1); on n'y comptoit que deux cent ſoixante mille tonneaux françois. En 1788, il avoit été employé au même objet onze cent ſoixante mille tonneaux de toute nation, & la part des François fut de trois cent trente mille tonneaux. Notre déſavantage progreſſif à cet égard provient de la grande activité que déploie l'Angleterre pour envahir ſur nous, à la faveur de nos relations commerciales, le tranſport maritime.

Quant à la navigation ſur nos côtes ou de port en port du royaume, elle s'exerce entièrement par les navigateurs françois : en effet, ſur un million de tonneaux ou environ (2), qu'elle occupe annuelle-

(1) Nombre relatif calculé par celui des voyages, au lieu du nombre effectif qui ne peut être conſtaté que par l'enregiſtrement de la contenence des bâtimens lors de la conſtruction.

(2) Nombre calculé par celui des voyages.

ment, on ne compte pas six mille tonneaux étrangers.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, la défaveur qu'éprouve notre marine marchande dans notre commerce extérieur en Europe, mérite la plus sérieuse attention de votre part, ou de celle de la législature qui vous succédera.

Vous venez, Messieurs, de jeter un coup-d'œil rapide sur l'état de l'industrie françoise pendant la révolution; vous n'avez apperçu dans ce tableau aucuns indices qui vous annonçassent de manufactures ruinées, des produits agricoles sans débouchés, des denrées coloniales sans consommateurs. La marche habituelle de notre commerce n'est point renversée; sans doute certaines branches ont éprouvé, en 1789, quelques variations; mais l'intempérie des saisons n'annonçoit-elle pas, dès 1788, de nouveaux besoins pour l'année suivante? Retracer, Messieurs, cette malheureuse circonstance, n'est-ce pas rappeler que votre courage n'a pas seulement eu à combattre & à déjouer les machinations des malveillans, avant que vous eussiez pu fonder la liberté d'un grand peuple?

Si vous quittez, Messieurs, les climats étrangers pour suivre, dans l'intérieur même de la France, les effets de la révolution sur l'industrie nationale, votre œil vigilant & paternel appercevra la plus grande activité dans le travail de nos manufactures qui emploient la laine, le lin, le chanvre & la soie, toutes matières que notre sol fournit en certaines quantités, mais que l'agriculture françoise perfectionnée pourra bientôt livrer à nos fabriques en proportion de leurs besoins.

En parcourant le royaume, on remarque le plus grand mouvement, dans les fabriques de Languedoc, (pardonnez-moi, Meſſieurs, cette ancienne nomenclature pour être mieux compris des partiſans du vieux régime) ſoit, dis-je dans les fabriques du Languedoc qui façonnent les draps recherchés au Levant, ſoit dans celles de Normandie qui travaillent principalement la laine, le lin & le coton, ſoit dans les manufactures de la Bretagne & de la Flandre où l'on tiſſe ſpécialement le lin & le chanvre, ſoit dans celles de la Champagne & de la Picardie, rénommées, l'une par ſes draps fins, l'autre par ſes batiſtes; par tout l'abondance des matières premières & l'activité des commandes preſſent l'ouvrier intelligent & laborieux d'augmenter graduellement le produit de ſon induſtrie.

Enfin il eſt notoire qu'à Paris la fabrique des gazes, l'une des branches principales, eſt dans une grande faveur de débit. Quant à moi, Meſſieurs, en ma qualité de député de Lyon, je puis certifier que dans cette dernière ville, célèbre par le goût & l'abondance annuelle des produits en ouvrages de ſoie, matières travaillées également avec ſuccès à Tours, à Nîmes & dans quelques autres parties méridionales de la France, que Lyon, dis-je, éprouve une telle activité dans le travail, que les productions brutes alimentent ſans relâche l'induſtrie de ſes habitans, dont le nombre ſuffit à peine pour élever la ſomme d'ouvrages au niveau des demandes. Cette connoiſſance intime que j'ai du commerce préſent de cette ville me porte

à assurer que le besoin de fabriquer en semblable abondance doit se perpétuer, & qu'il n'y point d'obstacles à l'exercice de cette active industrie.

Que vos détracteurs osent donc rapprocher l'effet des événemens qui ont environné le berceau de la constitution, des suites d'une seule des calamités produites par l'intolérance & le despotisme ? Qu'ils comparent quelques centaines d'émigrans composant les classes oisives, orgueilleuses, opprimantes de la société, abandonnant aujourd'hui volontairement leur patrie dont ils s'efforcent de mériter la haine, avec ces essaims, ces millions d'hommes paisibles, industrieux, poursuivis par le glaive, lors de la révocation de l'édit de Nantes, forcés d'emporter chez l'étranger, avec les regrets de leurs concitoyens, nos arts, nos manufactures & notre numéraire : ce sont des historiens, en même temps agens du despotisme, qui ont perpétué la mémoire de ces événemens. Les intendans de la fin du siècle dernier, dans leurs mémoires, sur-tout ceux de Normandie, du Poitou, de la Guienne, de la Touraine & du Languedoc ont été entraînés par la force de la vérité, à révéler à la cour de Louis XIV les pertes immenses causées à la France par cette disposition cruellement mémorable.

Exige-t-on des rapprochemens plus récens : Calculons les pertes de notre commerce pendant la seule guerre de 1756. Nous trouvons, Messieurs, à cet égard, des faits bien précis dans un ouvrage sur *la balance du commerce*, publié récemment par M. Arnould, qui vous en a fait hommage, & dont l'objet principal Résultat n°. 6.

eſt de préſenter la variation du commerce de la France à différentes périodes de ce ſiècle juſqu'au moment de la révolution.

Votre comité, qui a fait une attention particulière à cet ouvrage fondamental (1), y a reconnu que nos exportations en Europe, qui montoient à 285 millions, pendant l'année moyenne des ſept qu'a duré la paix d'Aix-la-Chapelle, étoient tombées, pendant la guerre de 1756, année commune, à 230 millions, ce qui offre un déficit annuel de 55 millions, que nos expéditions pour nos iſles d'Amérique, & la partie d'Afrique qui en eſt une dépendance, s'élevèrent, pendant la même paix d'Aix-la-Chapelle, à 37 millions, & qu'elles ne ſurpaſsèrent pas 13 millions, pendant cette guerre de 1756; c'eſt encore une diminution périodique de 24 millions; qu'enfin nos cargaiſons, pour les Indes orientales, furent de 18 millions pendant la paix d'Aix-la-Chapelle, & ne montèrent à plus de 5 millions pendant la guerre de 1756; c'eſt un dernier déficit annuel de 13 millions. Qu'avons-nous donc recueilli, Meſſieurs, de tant de déſaſtres éprouvés par notre commerce? .....LA PAIX HONTEUSE DE 1763.

De quel ſpectacle différent ne ſommes-nous pas aujourd'hui témoins? Vingt-ſix millions d'hommes ſe créent une exiſtence politique, au milieu des obſtacles, des oppoſitions, des haines; cependant les ſour-

(1) Cet ouvrage ſe trouve chez Buiſſon, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 20, & au Palais-Royal.

ces de la prospérité n'en sont pas taries ; il reste de plus à ce peuple, à la suite d'une agitation salutaire, le bienfait inestimable de SA CONSTITUTION.

Un semblable fait ne mérite-t-il pas d'être connu des contemporains, & de passer aux générations futures, afin qu'ils puissent apprécier combien sont-puissans & efficaces les efforts d'une nation qui veut la liberté ?

Vous pouvez donc, Messieurs, reporter cette idée consolante dans vos foyers, savoir que les principales sources de la prospérité de la France n'ont reçu aucun échec de la révolution. Vous y serez même bientôt témoins de la forte émulation dont seront animées toutes les classes actives de la société. Vous aurez contribué à ce mouvement générateur du travail, par de grandes dispositions législatives & administratives ; & si vous n'avez pu embrasser tout l'ensemble, ni suivre toutes les ramifications du système commercial, vous jugerez sans doute indispensable de préparer à vos successeurs les moyens de vivifier les parties languissantes de notre commerce. Vous avez reconnu, dans le tableau que je viens d'esquisser, que notre navigation extérieure en Europe, a besoin, pour prospérer, de quelques ressorts puissans, & que l'état de la pêche françoise à Terre-neuve mérite également une attention particulière.

Je vous prie d'observer, Messieurs, que le mot *commerce*, prononcé dans le sein d'une assemblée législative qui embrasse dans ses institutions les intérêts généraux de la grande famille françoise, ne peut ja-

mais s'appliquer à des faveurs, à des encouragemens, à des immunités au profit d'une section spéciale de cette même société. Le mot *commerce* est pris ici dans cette acception générale qui renferme l'idée du travail annuel des membres de l'association. Si ce travail constitue les rapports directs de l'homme avec la terre, il se nomme *agriculture*; si ce travail a pour objet la préparation ou la combinaison des matières que produit le sol, il s'appelle *manufacture*; si ce travail occupe des agens particuliers au transport & à l'échange des matières brutes & ouvragées, il se nomme *trafic* ou *négoce*.

Ces trois élémens fondamentaux de la puissance d'une nation, ces principes de richesses qui acquittent les frais de gouvernement, & salarient tous les fonctionnaires publics, ont besoin, chez une nation qui possède un vaste territoire, d'être continuellement rapprochés, comparés & combinés, afin de diriger ces élémens de manière à obtenir une masse de travail, la plus considérable possible, au profit de la société entière.

Vous appercevez, Messieurs, d'après ces définitions, la nécessité d'un centre où viennent aboutir les traces de l'expérience particulière des corps administratifs témoins dans leur sphère respective, des besoins & des ressources de chaque localité. Ce centre, suivant vos décrets, doit être le ministre de l'intérieur; mais pour qu'il puisse efficacement employer les connoissances commerciales rassemblées de toutes les parties du royaume, & présenter au corps législatif des obser-

vations motivées sur les moyens d'amélioration dont seront susceptibles les branches de notre industrie agricole ou manufacturière, vous jugerez sans doute indispensable d'organiser incessamment cette partie du département du ministre de l'intérieur.

Votre comité d'agriculture & de commerce a depuis long-temps préparé sur cet objet un plan général conforme aux principes de la liberté, plan qui sera économique & nécessairement efficace, tandis que l'ancien système de surveillance pour le commerce, étoit dispendieux, inquisitorial, dirigé par une marche lente & embarrassée, & sans point unique d'utilité générale. Je vous prie, Messieurs, d'autoriser votre comité d'agriculture & de commerce à se réunir à ceux de constitution & des contributions publiques, afin de concerter le plan de la nouvelle organisation d'une correspondance centrale de commerce, dont les principales bases sont déja rassemblées, & dont l'effet sera de conduire à classer toutes les connoissances qui s'y rapportent, à faciliter l'application ou l'accord des principes & des faits de la part de la prochaine législature, & contribuer ainsi sensiblement à l'amélioration de la fortune publique.

EXTRA[ct]mmerce, ſur les importations,
les ex[p] globe, à différentes époques,
& no[t]

N°. Ier. [d]c l'Eſpagne, le Portugal, l'Italie,
A. [n]s & les Nations Barbareſques.

CLAS[S]LES DES EXPORTATIONS.

D[É] DES	ON ISES.	En 1789.	En 1788.
P[R]	SSE.		
[B]ois de tou[t] ſoude, p[o] pierre, f[er] brutes de	es productions	4,932,000tt	5,860,000tt
D[E]	SSE.		
Matières p[re] fabriques	ufactures, les	3,619,000	3,455,000
	A S S E.		
	mérique. Café, ou & coton, &c.	160,501,000	157,733,000
Valeurs	s exportées. ...	357,604,000tt	365,585,000tt

Ran, en 1789.

EXTRAITS des différens réſultats formés dans le Bureau de la Balance du commerce, ſur les importations, les exportations & la navigation de la France dans toutes les parties du globe, à différentes époques, & notamment pendant la révolution.

N°. Ier. A. Premier réſultat du commerce en EUROPE, qui comprend nos relations avec l'Eſpagne, le Portugal, l'Italie, l'Angleterre, les Peuples du Nord, les Etats-Unis d'Amérique, les Levantins & les Nations Barbareſques.

CLASSES PRINCIPALES DES IMPORTATIONS.

DÉNOMINATION DES MARCHANDISES.	En 1789.	En 1788.
PREMIÈRE CLASSE.		
Bois de toute nature, métaux, charbons, cendre, ſoude, potaſſe, brai, goudron, ſuifs, marbre, pierre, ſoufre, graines & autres productions brutes de la terre.	45,603,000"	51,810,000"
DEUXIÈME CLASSE.		
Matières premières pour les manufactures, les fabriques & les arts; telles que ſoie, laine, coton, chanvre, lin, poil de chèvres, fils divers, cire brute, crin, cuirs & peaux en poil, huile de poiſſons, plumes non apprêtées, &c.	79,392,000	81,388,000
TROISIÈME CLASSE.		
Objets manufacturés en laine, ſoie, coton, chanvre, lin, poil ou mêlés de ces matières, &c.	43,583,000	45,787,000
QUATRIÈME CLASSE.		
Autres articles d'induſtrie étrangère. Cuirs & peaux apprêtés, pelleterie, mercerie, quincaillerie, ouvrages en cuirs, en bois, en métaux, en criſtal, en faïance, poterie, terraille, papeterie, ſellerie, voitures, &c.	14,072,000	16,555,000
CINQUIÈME CLASSE.		
Comeſtibles. Beurre, chairs ſalées, fromages, fruits confits & ſecs, bled, farine, grains de toute ſorte, huile d'olive, poiſſons, cacao d'Eſpagne, café du Levant, ſucres raffinés en Angleterre, thés du commerce étranger dans l'Inde.	115,174,000	62,227,000
Voyez l'article particulier des grains & farines ci-après, faiſant partie de cette cinquième claſſe.		
SIXIÈME CLASSE.		
Boiſſons. Eaux-de-vie de grains, de vins d'Eſpagne, vins de liqueurs, & bières,	6,819,200	8,859,000
SEPTIÈME CLASSE.		
Beſtiaux & bêtes de ſommes. Bœufs, porcs, moutons, chevaux, mules & mulets.	8,494,000	9,532,000
HUITIÈME CLASSE.		
Drogueries médicinales. Manne, quinquina, ſéné, ſafran & autres drogues propres à la teinture, gomme, alun, citron, cochenille, garance, indigo, alifary, mine de plomb, &c.	18,732,000	15,406,000
NEUVIÈME CLASSE.		
Épiceries. Groſſe, poivre, canelle.	3,282,000	4,366,000
DIXIÈME CLASSE.		
Tabacs en feuilles.	7,965,000	4,113,000
ONZIÈME CLASSE.		
Marchandiſes diverſes en une infinité d'articles de moindre importance	1,967,000	2,234,000
Valeurs totales des marchandiſes importées.	345,083,000"	302,277,000"

CLASSES PRINCIPALES DES EXPORTATIONS.

DÉNOMINATION DES MARCHANDISES.	En 1789.	En 1788.
PREMIÈRE CLASSE.		
Bois, métaux, combuſtibles & autres productions brutes de la terre.	4,932,000"	5,860,000"
DEUXIÈME CLASSE.		
Matières premières pour les manufactures, les fabriques & les arts, ſoie, laine, coton autre que des Colonies françaiſes; chanvre, &c.	11,169,000	13,464,000
TROISIÈME CLASSE.		
Objets manufacturés en laine, ſoie, coton, chanvre, lin, poil ou mêlés de ces matières, &c.	83,715,000	78,543,000
QUATRIÈME CLASSE.		
Autres articles d'induſtrie nationale. Mercerie, quincaillerie, cuirs & peaux apprêtés, papiers à écrire, peints, parchemin, bijouterie, orfévrerie, horlogerie, meubles, glaces, ouvrages en bois, cuivre; autres ouvrages de modes, habillemens, parfumerie, librairie, ſavons, verrerie, &c.	20,775,000	19,121,000
CINQUIÈME CLASSE.		
Comeſtibles. Bled, farine, légumes, grains de toute ſorte, huile d'olive, morue, ſel, fruits de Provence, miel, chairs ſalées, cacao, cafés & thés du commerce étranger, réexportés, &c.	12,078,000	26,772,000
SIXIÈME CLASSE.		
Boiſſons. Vins de Bordeaux & autres de France, eaux-de-vie de vins du royaume & d'Eſpagne, eaux-de-vie de grains, liqueurs, ſirop, taffia & vinaigre.	42,716,000	40,278,000
SEPTIÈME CLASSE.		
Beſtiaux & bêtes de ſommes. Bœufs, porcs, moutons, chevaux, mules & mulets.	4,647,000	6,398,000
HUITIÈME CLASSE.		
Drogueries pour la médecine. Safran, quinquina, rhubarbe, drogues pour la teinture, gomme du Sénégal & arabique, cochenille, noix de galle, verdet, &c.	7,843,000	6,547,000
NEUVIÈME CLASSE.		
Épiceries. Groſſe, poivre, canelle.	564,000	879,000
DIXIÈME CLASSE.		
Tabacs en feuilles & rapés.	2,904,000	3,755,000
ONZIÈME CLASSE.		
Marchandiſes diverſes en une infinité d'articles de moindre importance.	2,131,000	2,780,000
DOUZIÈME CLASSE.		
Articles provenant du commerce français dans l'Inde. Cafés Bourbon & moka, ſalpêtre, thés de Chine, étoffes & toileries.	3,619,000	3,455,000
TREIZIÈME CLASSE.		
Denrées des Iſles françaiſes de l'Amérique. Café, ſucre, indigo, gingembre, rocou & coton, &c.	160,501,000	157,733,000
Valeurs totales des marchandiſes exportées.	357,604,000"	365,585,000"

FES DE SOIE, ENRICHIES OU MÊLÉES.

Dentelles de ſoie.	2,087,090ᵗᵗ
Étoffes riches or & argent.	1,531,000
——de ſoie.	18,799,000
——mêlées de ſoie.	1,169,000
Gazes de ſoie.	4,413,000
——mêlées de ſoies diverſes.	119,000
Mouchoirs de ſoie.	255,000
Rubans de ſoie.	3,310,000
TOTAL en 1789.	31,683,000ᵗᵗ

Dentelles de ſoie.	2,968,000ᵗᵗ
Étoffes or & argent.	1,423,000
——de ſoie.	13,771,000
——mêlées de ſoie.	714,000
Gazes de toute ſorte.	4,685,000
Mouchoirs de ſoie.	227,000
Rubans de ſoie.	2,100,000
TOTAL en 1788.	25,888,000ᵗᵗ

N°. 2. *RÉSU* *la partie D'AFRIQUE qui en eſt*

EXPÉ… …ES PORTS DE FRANCE.

ANNÉE…	VALEURS TOTALES.
1786.…	..... 174,831,000tt
1787.…	 185,047,000
1788.…	 212,738,000
	..... 572,616,000tt
	 190,872,000
Année 17…	 218,000,000

FES DE SOIE, ENRICHIES OU MÊLÉES.

Dentelles de soie.	2,087,000 ff
Etoffes riches or & argent.	1,531,000
——de soie.	18,799,000
——mêlées de soie.	1,169,000
Gazes de soie.	4,413,000
——mêlées de soies diverses.	119,000
Mouchoirs de soie.	255,000
Rubans de soie.	3,310,000
TOTAL en 1789.	31,683,000 ff

Dentelles de soie.	2,968,000 ff
Etoffes or & argent.	1,423,000
——de soie.	13,771,000
——mêlées de soie.	714,000
Gazes de toute sorte.	4,685,000
Mouchoirs de soie.	227,000
Rubans de soie.	2,100,000
TOTAL en 1788.	25,888,000 ff

RAPPROCHEMENS

ENTRE QUELQUES BRANCHES PRINCIPALES D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION.

N°. Ier. *IMPORTATIONS des Grains, Farines & Légumes.*

B.

	En 1789.	En 1788.
Grains de toute ſorte.	59,840,000#	11,231,000#
Farine.	9,909,000	828,000
Légumes.	3,260,000	1,196,000
TOTAUX.	73,009,000#	13,255,000#

N°. Ier. *EXPORTATIONS des Vins & Eaux-de-Vie.*

C.

VINS.	En 1789.	En 1788.
Vins de Bordeaux.	14,247,000#	13,680,000#
—— de toute autre cru du royaume.	9,888,000	10,664,000
TOTAUX.	24,135,000#	24,344,000#

EAUX-DE-VIE.	En 1789.	En 1788.
Eaux-de-vie de Vins de France	12,083,000#	9,000,000#
—— d'Eſpagne.	3,000,000	3,575,000
TOTAUX.	15,083,000#	12,575,000#

N°. Ier. *EXPORTATIONS des étoffes de laine & étoffes de ſoie, &c.*

D.

ÉTOFFES DE LAINE, DE POIL OU MÊLÉES.		
ANNÉE 1789.	Draps de Laine.	15,964,000#
	Étoffes de Laine.	6,054,000
	—— de Poil.	1,840,000
	—— de Poil & Laine.	79,000
	Couvertures.	161,000
	TOTAL en 1789.	24,098,000#
ANNÉE 1788.	Draps de Laine.	15,506,000#
	Étoffes de Laine.	4,902,000
	—— de Poil.	1,713,000
	—— de Poil & Laine.	58,000
	Couvertures.	145,000
	TOTAL en 1788.	22,324,000#

ÉTOFFES DE SOIE, ENRICHIES OU MÊLÉES.		
ANNÉE 1789.	Dentelles de ſoie.	2,087,000#
	Étoffes riches or & argent.	1,531,000
	—— de ſoie.	18,799,000
	—— mêlées de ſoie.	1,169,000
	Gazes de ſoie.	4,213,000
	—— mêlées de ſoies diverſes.	119,000
	Mouchoirs de ſoie.	255,000
	Rubans de ſoie.	3,310,000
	TOTAL en 1789.	31,683,000#
ANNÉE 1788.	Dentelles de ſoie.	2,968,000#
	Étoffes or & argent.	1,413,000
	—— de ſoie.	13,771,000
	—— mêlées de ſoie.	714,000
	Gazes de toute ſorte.	4,685,000
	Mouchoirs de ſoie.	227,000
	Rubans de ſoie.	2,100,000
	TOTAL en 1788.	25,888,000#

GUERRE DE 1756.

ANNÉE MOYENNE DES HUIT, DE 1756 A 1763.

EXPORTATIONS.	MONTANT DES EXPORTATIONS, suivant la valeur actuelle du Marc d'argent.
pour l'Europe, y compris le Levant.	230,000,000ᵗᵗ
pour l'Amérique & la partie d'Afrique qui en eſt une dépendance.	13,000,000
pour les Indes orientales, ...	4,600,000

cet ouvrage, qui ſe trouve chez *Buiſſon*, Libraire, rue Haute-Feuille,